

Fiche Technique : conseil en gestion environnementale industrie Gabon

Objectifs de la mission

- Sécuriser les autorisations, la conformité et la préparation des inspections.
- Clarifier rapidement les contraintes, qualifier les risques et définir une feuille de route hiérarchisée.
- Installer une gouvernance environnementale robuste (comités, rituels de revue, procédures d'alerte, consultation).
- Transformer les obligations réglementaires en avantages compétitifs et réduire les surcoûts liés aux non-conformités.
- Structurer la preuve documentaire, la traçabilité des mesures et des registres pour fiabiliser les audits et due diligences.
- Piloter l'exécution, mesurer l'efficacité par indicateurs et ancrer l'amélioration continue.

La mission privilégie la simplicité d'exécution et le pilotage par la preuve pour des échanges fluides avec les autorités et les partenaires.

Cible / Bénéficiaires

- Directions générales, responsables QHSE, directeurs d'usine, équipes environnement.
- Industriels, promoteurs et opérateurs d'infrastructures.
- Secteurs : minier, pétrolier/énergétique, transformation du bois, logistique portuaire, agroalimentaire, BTP.
- Sites situés à Libreville, Owendo, Port-Gentil, Franceville, Lambaréné, Haut-Ogooué et zone économique spéciale de Nkok.
- Installations avec interfaces sensibles (rejets, stockage, manutention, sous-traitance).

Durée de la mission

Planning jalonné et compatible avec l'exploitation (fenêtres d'arrêt, saisonnalité des mesures, contraintes de production).

Phase	Objectif principal	Durée
Validation du diagnostic	Accord sur les écarts critiques	Courte échéance
Arbitrage budgétaire	Allocation des ressources	Échéance rapprochée
Lancement des actions	Responsables et délais formalisés	Échéance opérationnelle
Revue d'efficacité	Ajustements et preuves consolidées	Échéance de suivi

Les jalons sont associés à des responsables, à des preuves à rassembler et à des points de décision formalisés.

Démarche / Méthodologie

Cadrage initial

- Aligner la direction et l'opérationnel (objectifs, périmètre, ressources, calendrier industriel).
- Définir la gouvernance (rôles, rituels de revue, circuits de validation) et les parties prenantes à mobiliser.

Diagnostic de conformité et d'efficacité

- Entretiens, revue documentaire, inspection terrain, mesures/essais si nécessaire.
- Cartographier les impacts (eaux usées, émissions, déchets, sols, nuisances) et confronter aux prescriptions.
- Produire un rapport d'écarts priorisé avec preuves, relevés et matrice de risques.

Plan d'actions et PGES

- Prioriser par criticité réglementaire, risque et effort; chiffrer et caler avec la production.
- Actions: remise à niveau documentaire, contrôles ciblés, maîtrise des sous-traitants, réduction à la source, optimisation du traitement.
- Fixer indicateurs, seuils de décision et points d'arrêt pour arbitrer les investissements.

Mise en œuvre accompagnée

- Déployer procédures, registres et consignes intégrés aux routines (production, maintenance, logistique).
- Sécuriser la traçabilité et la robustesse des points de contrôle; superviser les prestataires.

Suivi et amélioration continue

- Tableaux de bord lisibles, rituels de revue, bilans et ajustements réguliers.
- Actualiser selon l'évolution réglementaire; capitaliser la documentation; appui formation ciblé si nécessaire.

Des inspections bien préparées deviennent des catalyseurs d'amélioration continue plutôt que des obstacles.